



PRÉFET DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ensemble, évitons l'implantation du moustique tigre dans l'Allier.

Moulins, le 11/06/2020

Une surveillance active est mise en œuvre sur le département depuis cette année.

Elle s'appuie sur la mise en place de pièges et sur la participation citoyenne. Chacun a ainsi la possibilité de signaler sur une plateforme la présence du moustique tigre dans le département.

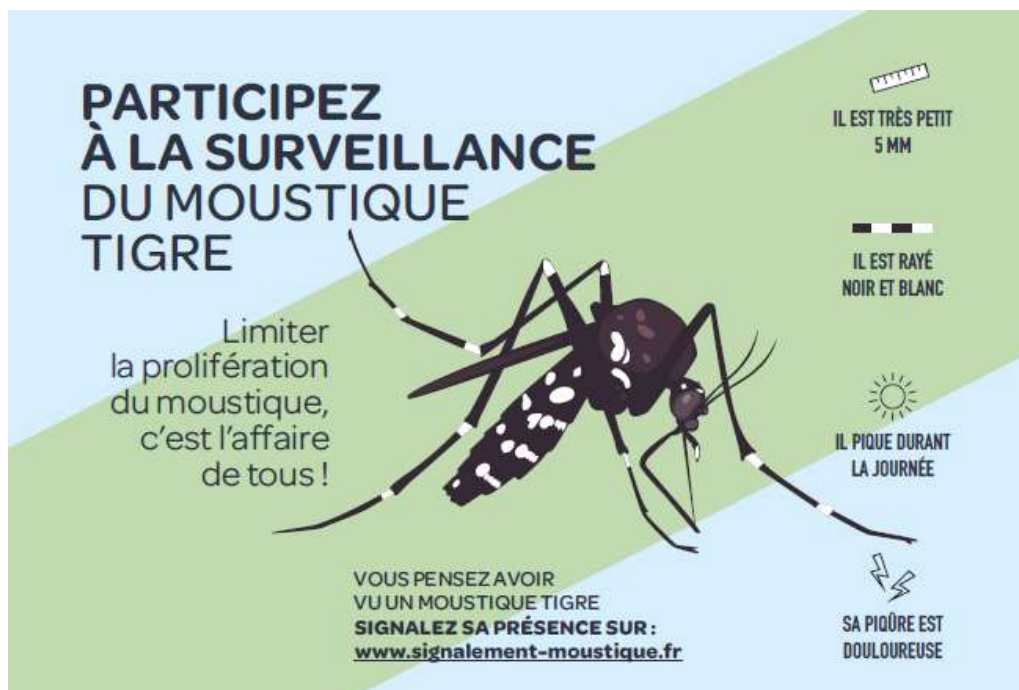
plateforme de signalement :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

En savoir plus :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-vecteur-de-maladies>

<https://www.eid-rhonealpes.com/>



Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS



PRÉFET DE L'ALLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE



Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...

coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.



Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).



Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Signaler la présence d'un moustique tigre : www.signalement-moustique.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS